

## I Capacités techniques et financières

Les capacités techniques et financières mentionnées à l'article L.181-27 dont ENSO dispose sont décrites ci-dessous.

### I.1 Capacités techniques

Les outils de traitement des déchets utilisés dans le cadre du projet seront les suivants :

Fonctionnalité	Quantité
Broyeur lent (30 t/h)	1
Over band Électromagnétique	1
Trémies d'alimentation secondaires	2
Crible 30 mm	1
Cabine de tri manuel	1
Presse/enrubannage	1
Convoyeurs	2

A cela s'ajoutent :

- ✓ Les engins de manutention (1 pelle d'alimentation, 1 chargeuse, 1 chariot à pince) ;
- ✓ Deux ponts bascule (entrant et sortant)
- ✓ Un laboratoire de contrôle qualité ;
- ✓ Une cuve de 7 m<sup>3</sup> GNR pour l'alimentation des engins de manutention ;
- ✓ Les équipements nécessaires pour la prévention et la lutte contre l'incendie ;
- ✓ Les équipements de traitement des émissions atmosphériques ;
- ✓ Les équipements de gestion et de traitement des eaux de ruissellement.

Pour les installations fixes de traitement, le choix s'est porté sur des équipements électriques (énergie décarbonée).

Matériels	Puissance
Presse (120 tonnes)	150 kW
Convoyeur presse	25 kW
Broyeur lent*	400 kW
Crible	22 kW
Convoyeurs annexes	40 kW

La puissance du broyeur lent pourra être adaptée. La valeur de 400 kW constitue une puissance maximale.

## I.2 Capacités financières

La société ENSO a été créée en 2019. Les données financières disponibles portent sur les années 2020 et 2021. Elles sont présentées ci-dessous :

Exercices fiscaux	2020	2021
Capital social	3 k€	200 k€
Chiffre d'affaires	4 605 k€	7 795 k€
Fonds propres	220 k€	636 k€
Résultats nets	217 k€	416 k€

Les niveaux de chiffre d'affaires ainsi que les résultats nets attestent de la capacité financière de la société ENSO à porter son projet global.

Le coût de modification et de réalisation des infrastructures présentées dans le présent document est estimé à 1 365 900 €. La réalisation de ces aménagements a été engagée sur la base des autorisations d'urbanisme obtenues. Ces aménagements sont nécessaires au fonctionnement de l'établissement dans le cadre du régime déclaratif auquel il est actuellement assujéti.

Les coûts en équipements de procédés est évalué à hauteur de 1 102 000 €. Ces matériels sont indispensables pour la concrétisation du projet décrit dans le présent document.

Les modes de financement dépendent de l'obtention (ou non) de subventions octroyées par l'ADEME et la Région SUD.

La répartition des financements est présentée dans le tableau ci-dessous. Deux hypothèses sont exposées ; avec ou sans subvention.

Modes de financement	Auto-financement	Subventions	Crédit bancaire (dont BPI)	Crédit-bail/Leasing
Infrastructures avec subventions	10%	20%	70%	-
Infrastructures sans subventions	20%	-	80%	-
Équipements avec subventions	-	20%		80%
Équipements sans subventions	-	-	-	100%